

## 5203 - la signification du mot « Taghout », idole en arabe

---

### question

Est-ce que les musulmans pieux tels que l'imam Châfi peuvent être appelés des idoles du simple fait que les gens les adorent ou adorent leurs tombes ?

### la réponse favorite

Tout ce qui est adoré à la place d'Allah ne peut pas être considéré comme un idole. Parmi les ulémas qui ont écrit sur la signification de ce mot il y a Ibn Djarîr At-Tabarî qui dit :

**« À mon avis, le mot idole englobe tout ce qui est adoré à la place d'Allah, fut-il un être humain, un démon ou un fétiche, par contrainte ou par obéissance ».** il dit également : « l'origine du mot « **Taghout** » est « **Taghâ** » qui signifie dépasser les limites en arabe »

Les prophètes, les ulémas et les autres saints n'ont pas incité les gens à les adorer ou à leur obéir. Bien au contraire, ils les ont mis en garde contre de telles pratiques. L'objectif pour lequel les prophètes ont été envoyés aux gens par Allah était de leur prêcher l'unicité de Dieu et la négation de toute autre chose. Allah dit : **« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, (pour leur dire): "Adorez Allah et écarterez- vous du Tâghoût". Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient (Nos messagers) de menteurs. »** (Coran, 16 : 36)

Allah dit également : « **(Rappelle- leur) le moment où Allah dira: " Jésus, fils de Marie, est- ce toi qui as dit aux gens: "Prenez- moi, ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors d' Allah?" Il dira: "Gloire et pureté à Toi! Il ne m' appartient pas de déclarer ce que je n' ai pas le droit de dire! Si je l' avais dit, Tu l' aurais su, certes. Tu sais ce qu' il y a en moi, et je ne sais pas ce qu' il y a en Toi. Tu es, en vérité, le grand connaisseur de tout ce qui est inconnu. »** ( Coran, 5 : 116 )

Les prophètes et les ulémas ne peuvent pas être appelés des idoles même s'ils sont adorés à la place d'Allah.

Châfi et les autres parmi les oulémas ( puisse Allah leur accorder Sa miséricorde) ne peuvent être tenus responsables si des gens se montrent fanatiques à leur endroit, leur demandent secours à la place d'Allah ou adorent leurs tombes. Le péché incombe plutôt à ceux qui commettent l'acte d'association. C'est le cas également pour les chrétiens qui adorent Jésus à la place d'Allah. Jésus n'a rien à voir avec leur péché.

Certains définissent le mot idole de la manière suivante :  
tous ceux qui sont adorés à la place d'Allah avec leur consentement.

Il est par ailleurs établi que Jésus  
( que la paix soit sur lui) , Chafî ( puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) et les autres prophètes et ulémas qui croient en l'unicité d'Allah ont toujours refusé qu'on les adore à la place d'Allah.  
Bien au contraire, ils l'ont interdit et enseigné l'unicité d'Allah.

Allah, le Très-Haut dit : « **(Rappelle- leur) le moment où Allah dira: " Jésus, fils de Marie, est- ce toi qui as dit aux gens: "Prenez- moi, ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors**

**d' Allah?" Il dira: "Gloire et pureté à  
Toi! Il ne m' appartient pas de déclarer ce que je  
n' ai pas le droit de dire! Si je l'  
avais dit, Tu l' aurais su, certes. Tu sais ce qu'  
il y a en moi, et je ne sais pas ce qu' il y a en  
Toi. Tu es, en vérité, le grand connaisseur de tout ce qui est inconnu. Je ne  
leur ai dit que ce que Tu m' avais commandé, (à savoir):  
"Adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur". Et je fus témoin contre  
eux aussi longtemps que je fus parmi eux. Puis quand Tu m' as rappelé, c' est Toi  
qui fus leur observateur attentif.  
Et Tu es témoin de toute chose. » ( Coran, 5 : 116-117)**